

MAIRIE DE BILLY  
1 RUE CHABOTIN  
03260 BILLY

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 Septembre 2018**

Date de convocation : 16 août 2018

**Présents** : M.BLANC, Mme BICHARD, M. BOUDONNAT, Mme CHEVALIER, Mme CORMIER ,  
M.DUBOIS, Mme GAUFFENY, Mr KEMPF, Mme MOLINS, Mme PERRICHON, M. PEYRON, M.PRIEUR,  
M.TABARLY,

**Absent(e)s** : M.BEGIN, M.THEVENET.

**Secrétaire de séance** : Mme BICHARD

Ouverture de séance à 19h00 par Monsieur Jean-Pierre BLANC, Maire

### **Compte rendu de la réunion du 03 juillet 2018 :**

Aucune observation étant formulée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Règlement général de protection des données**

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'application de ce règlement à compter du 25 mai 2018, et qu'il importe de démontrer pour chaque organisme le respect des procédures de protection des données à caractère personnel et de désigner un délégué à la protection.

En conséquence, il y a lieu de valider cette nouvelle compétence que l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA) , dont la commune de Billy est membre, souhaite acquérir.

Après échange, les membres présents acceptent la modification des statuts de l'ATDA pour disposer de cette compétence.

Par ailleurs, l'ATDA propose un service mutualisé de délégué à la protection des données pour le compte des communes membres.

Après discussion, il est décidé de s'informer de cette nécessité pour Billy avant de répondre positivement à cette proposition.

### **Plan départemental des itinéraires de promenade**

Après avoir présenté les objectifs du Plan et exposé l'intérêt de l'inscription des chemins ruraux de notre commune, il est convenu d'accepter de retenir les 11 précédents chemins ruraux en ajoutant 6 nouveaux chemins et en supprimant la partie goudronnée du chemin du Grand Poënat ainsi que le chemin du domaine public fluvial.

### **Garderie recrutement Mélanie Pons**

Le Maire indique que le nombre d'enfants présents à la garderie cette année scolaire (15 à 20 enfants certains jours) nécessite la présence de deux personnes qualifiées. Il y a donc lieu de recruter une 2<sup>ème</sup> personne assistant Patricia Bouet.

Après discussion, il est convenu de retenir la candidature de Mélanie Pons qui dispose d'un CAP Petite Enfance.

### **Convention Actes pour dématérialisation des documents**

Le projet de convention proposé par les services de l'Etat relatif à la dématérialisation des documents administratifs à transmettre à la Sous-Préfecture est approuvé à l'unanimité.

### **Aides aux commerces**

Le Maire informe le Conseil Municipal du nouveau projet de contrat en cours de préparation par le Conseil Départemental et relayé par Vichy Communauté, qui viendra remplacer les C.C.A.B et qui sera plus ciblé sur l'aide aux communes pour la rénovation des bâtiments, avec une dynamique plus centrée sur les communes situées à l'intérieur d'un périmètre « centre bourg » à définir.

Il est convenu que ce processus pourrait intéresser notre commune dès lors que le CCAB en cours serait totalement réalisé.

### **Questions diverses**

- CCAB Avenant relatif à la modification de l'échéancier des travaux et Avenant Maitrise d'œuvre

Le Maire confirme la nécessité de décaler l'engagement des travaux prévus au CCAB qui jouxtent le futur chantier routier route de Moulins que l'Etat doit engager début 2019.

Deux avenants sans modification des montants sont nécessaires l'un portant sur l'échéancier des travaux, l'autre relatif à la maîtrise d'œuvre, sont présentés au Conseil Municipal. Ces documents sont approuvés à l'unanimité des conseillers présents.

- Le Maire informe de la date de l'inauguration des travaux de la boulangerie en présence du Sous-Préfet le jeudi 4 octobre à 10 h et souhaite la présence des conseillers.
- Une subvention de 503.72 € vient d'être attribuée pour la mise en place des nouvelles priorités route de Dayalot permettant de limiter la vitesse.
- Nettoyage des bords de l'Allier : Jean-Pierre Tabarly rappelle l'invitation à participer le 22 septembre au nettoyage des bords de la rivière. Rendez-vous à 9h.
- Mise en place d'un Chéquier de 50€ pour les activités Culture et Sports organisés par Vichy Communauté pour les enfants de 11 à 18 ans.
- Réception du Président Aguilera de Vichy Communauté :

Après une présentation synthétique des missions de Vichy Communauté, le Président souligne l'action en direction de notre commune, à la fois en ce qui concerne nos projets communaux et aussi, en prenant en charge la réalisation des aménagements paysagers d'entrée nord, en complémentarité du chantier routier de l'Etat de mise à double sens de la route de Moulins.

Plusieurs échanges sur les différents domaines d'action de Vichy Communauté ont lieu avec les membres présents, avant clôture de la réunion à 22h30.